



*Les sections SUD et CGT ont été reçues à leur demande par Mr Dagorn, Directeur par intérim de l'hôpital de Sarlat, le 12 février dernier. En voici donc le compte-rendu et quelques commentaires.*

## L'hôpital de Sarlat, toujours malade !?

### Bilan sur l'Expertise chirurgicale réalisée en chirurgie

A ce jour, la diffusion du rapport d'expertise demeure restreinte. Le rapport contradictoire est en cours. Le directeur a donc précisé qu'il n'était pas en mesure d'en discuter avec nous.

### Projet médical 2012

La configuration actuelle de l'établissement (déficit budgétaire, pénurie médicale, restructurations en cours...) empêche l'élaboration d'un projet médical. Cependant un travail sur la télémédecine, la gériatrie a été fait. Des projets de collaboration entre Périgueux et Brive sont aussi en cours de réflexion ou de réalisation. Le Directeur affirme que l'objectif de ces coopérations sanitaires est de conserver l'existant.

### Finances

Les rallonges budgétaires obtenues en 2012, ne sont pas pérennes ; Elles ont été versées pour régler les salaires et les factures urgentes. Le déficit continue de s'aggraver et l'activité de notre hôpital est toujours en baisse. Deux banques viennent de se désengager mais le Directeur confirme que les primes seront bien réglées au personnel en mars. Les difficultés à venir sont prévues sur le 2ème semestre 2013. Le retour à l'équilibre n'est pas envisagé avant 2015 et à la condition que l'activité soit en nette progression.

### Rapprochement Périgueux

Le projet de coopération s'organise autour d'une fédération médicale hospitalière et de soins. Le Président de la CME de Périgueux (réanimateur) serait prêt à aider et à encadrer le projet de réouverture des lits de soins continus. Cette fédération de soins concernerait essentiellement l'anesthésie, la réa, la gynéco, les urgences. La pénurie (nationale) des praticiens nécessite la mise en place de temps médicaux partagés. Dans le cadre de cette communauté hospitalière de territoire, une direction commune serait mise en place dès la fin de l'intérim de Mr Dagorn soit en avril 2013.

### Service de radiologie

Il n'existait pas à ce jour, de convention écrite entre les médecins radiologues et la direction, concernant l'organisation du service de radiologie. Une convention est donc enfin à l'écriture ! Concernant le déséquilibre constaté et dénoncé par nous, entre les actes de radiologie publique et privée, le Directeur précise que l'activité est bien conforme aux pourcentages conventionnels autorisés (60% pour le privé, 40% pour le public).

**A travers le projet de communauté hospitalière avec Périgueux, c'est la loi Hôpital, patients, santé, territoire qui continue de s'appliquer (dont Sud demande toujours l'abrogation). Fournir en médecins notre hôpital et plus largement notre bassin de vie, nécessite forcément de revoir la liberté d'installation. Pourquoi la règle qui prévaut pour les professions libérales qui ont accepté la régulation (pharmaciens, infirmières, Kiné) ne serait pas applicable aux médecins ?**

**Le gouvernement déclare vouloir soutenir le secteur public mais c'est une baisse de 5% des moyens à laquelle les hôpitaux sont confrontés en 2013. Or le maintien en l'état nécessiterait 4.5% d'augmentation. La politique de maîtrise des dépenses et de lutte contre le prétendu déficit de la Sécu (en raison des exonérations accordées aux patrons et aux cliniques privées) doit être combattue en urgence. C'est le sens de notre participation dans le comité de détense de l'hôpital de Sarlat auprès de représentant(e)s élu(e)s et de la population.**

**Défendre notre hôpital de proximité, c'est refuser la fatalité...**

**Le défendre c'est aussi nous mobiliser pour exiger des moyens adaptés à l'ensemble des hôpitaux publics**